

Objet : INFO QUALITE

ERGOT des CÉRÉALES

Date : 09/05/2022



La présence d'ergot sur de nombreux lots de seigle et maintenant de blé tendre, blé dur et orge est extrêmement préoccupante.



➤ Qu'est-ce que l'Ergot ?

Ce champignon parasite produit un **poison violent (des alcaloïdes), pouvant provoquer de très graves intoxications alimentaires.** Issu des graminées sauvages de bord de champ qui en sont porteuses, il se développe sur l'épi et est récolté en même temps que le grain. Son élimination après récolte est très difficile, voire impossible.



Ergot (ou sclérote) sur épi



Grains d'ergot (taille variable)

➤ La réglementation s'est durcie !!!

La réglementation oblige désormais à une teneur maximale de sclérotés de 0.2 g/kg (soit 1 sclérote maximum par kg de grains) pour les céréales en alimentation humaine.

De plus, les taux en alcaloïdes sont depuis début 2022 aussi réglementés. Une teneur inférieure à 100 µg/kg est exigée pour la plupart des produits de mouture de blé et 500 µg/kg pour les moutures de seigle.

Ce sont des valeurs très faibles qui peuvent entraîner le déclassement des lots en autres utilisations qu'alimentaire. D'où la nécessité, d'adapter les pratiques culturales.

➤ Comment l'éviter ?

Les moyens de lutte contre l'ergot sont avant tout préventifs :

1. Inspecter le champ avant la récolte et moissonner séparément les zones infestées et si possible plus tardivement pour favoriser la chute naturelle des sclérotés au sol,
2. Nettoyer soigneusement les cellules de stockage avant remplissage,
3. Stocker séparément les lots contaminés, c'est-à-dire dès que l'ergot est visible.
4. Eviter d'implanter une céréale dans une parcelle qui a été contaminée,
5. Absence d'inoculum dans les semences : ne semer que des semences certifiées ou issues de lots indemnes d'ergot,
6. Avant l'implantation de la culture suivante, faire un labour profond pour enfouir les sclérotés,
7. Soigner le désherbage anti-graminée et le fauchage des bordures de champ (pour éviter l'apparition de « réservoirs » sur les graminées adventices.)

Pour toute question complémentaire sur ce problème nuisant gravement à la qualité et au prix des céréales livrées, n'hésitez pas à interroger nos équipes !

Christophe POURNIN Responsable Collecte et Qualité

Retrouver l'ensemble des supports documentaires à ce sujet sur notre site internet www.andrevillemont.com